de respect. »

Les menus incidents de ce genre auraient pu passer pour des aménités auprès du différend qui s'éleva entre le peintre et son modèle lorsque celui-ci, pour se désennuyer, questionna maître Wilhem sur le séjour qu'il avait fait jadis à Paris avec Rubens, pour l'aider à peindre la série de tableaux commandés au maître flamand par la reine Marie de Médicis.

Naïvement et sans réfléchir à qui il s'adressait, maître Wilhem s'abandonna à la douceur de ses bons souvenirs de la cour de France, dont il fit un éloge qui blessa le filleul du cardinal espagnol.

« Moi aussi, s'écria don Jorge, j'espère voir Paris; mais j'y entrerai l'épée nue au poing dans l'escorte de nos généraux Piccolomini et Jean de Werth. »

Maître Wilhem frémit à ce dernier nom. C'était Jean de Werth qui avait réduit l'émeute des Liégeois et jeté en prison, sous une accusation capitale, Guy Huygens, dont le procès allait commencer sous peu.

« Oui, continua le jeune duc, le cardinal me trouve encore trop jeune pour faire la guerre; mais il m'a promis que je serais de l'entrée triomphale dans Paris. Si notre armée s'enfonce ensuite d'une belle chevauchée dans les provinces francaises, je ferai honneur à Saint-Georges, mon patron... Et, à propos, maître Wilhem, on forme ma maison en ce moment pour la date de mes treize ans, et Son Eminence m'a permis de vous commander un tableau pour mon oratoire. Faites-moi un beau Saint-Georges transperçant le dragon. Point d'angelets mignards ni de vierges propres à faire larmoyer les bonnes femmes. Un St-Georges vaillant, la lance dans le corps de l'ennemi ; ce tableau de sainteté me conviendra. L'aurai-je bientôt?

Le peintre, les yeux à demi clos, guignait sa toile en grinçant des dents devant cette explosion des instincts batailleurs du jeune duc ; il fut tenté de refuser cette commande ; puis, il se souviat que dame Dorothée pleurait chaque soir après son retour du palais et il répondit :

« Monseigneur, j'ai justement un Saint-Georges à demi peint, et vous l'aurez à la fin de la semaine, le jour justement où j'aurai terminé votre portrait.

— Sitôt que cela ! » s'écria don Jorge, ravi d'être soustrait à l'ennui de la pose et aux regards sévères de ce rustre de peintre qui le dévisageait, l'analysait de pied en cap avec un air de juge irritant pour le modèle, qui s'en vengeait par une moue empreinte de toute sa morgue castillane.

« Ah ! monseigneur, ne souriez point, reprit le peintre. Votre physionomie en est changée du tout au tout, et j'en suis dérouté pour mon travail... Oui j'aurai tout terminé ; le Saint Georges et votre portrait, samedi prochain. Il le faut, parce que je dois ensuite aller à Liège où mon beau-frère est dans la peine, et à ce sujet, monseigneur, si j'osais... »

Don Jorge coupa la parole au peintre pour répliquer avec hauteur :

« J'espère que ce n'est pas un de ces scélérats que Jean de Werth a coffrés quand il aurait dû nous éviter les criailleries et les pleurnicheries d'un procès. C'est ce que disait hier le général Piccolomini; il avait raison, car toute révolte est traîtrise. Son Eminence m'a promis de m'accorder pour mes treize ans ce que je lui demanderai. Je déteste tant les Judas que je réclamerais de lui d'aller assister au supplice des Liégeois, s'il n'était bon de laisser de tels spectacles aux marauds, auxquels ils peuvent servir d'exemples. »

Le lendemain, maître Wilhem était dès l'aube dans son atelier, où il peignait en hâte, en le modifiant le Saint-Georges promis.

« Que fais-tu là? vint lui demander dame Dorothée.

— Laisse-moi, répondit le peintre. Il s'agit d'oublier de mon pinceau ce que mes lèvres n'ont même pas su articuler. Chacun n'est propre qu'au mode d'expression dont il possède la manœuvre. Encore ai-je une crainte mortelle d'échouer dans l'argument que je prépare. »

Huit jours plus tard, lorsque maître Wilhem revint, son Saint-Georges sous le bras, il trouva le jeune duc debout devant son portrait, dont le peintre avait fixé la toile dès la veille dans son cadre mobile pour juger dans cette dernière séance de l'effet général.

Les mains croisées derrière le dos, don Jorge examinait le tableau de près et hochait la tête d'un air mécontent.

« Trouvez-vous à reprendre dans quelque détail, monseigneur? lui demanda le peintre en s'approchant.

— Pas précisément, répondit don Jorge avec embarras; je ne me permettrai pas une critique après les éloges que Son Eminence et toutes les personnes qui étaient au palais hier soir ont donné à votre œuvre; car tout le monde est venu voir mon portrait, le sachant presque terminé. Ce qui me fâche, c'est ce que mon parrain m'a dit. Vous ne le répéterez à personne, maître Wilhem?

— Je vous le promets, monseigneur,

— Bien sûr?... Eh bien. Son Lminence m'a dit :

« Ce portrait est merveilleusement peint et c'est » bien toi ; mais tu y as l'air d'un loup des Astu- » ries. Cette mine rogue est plus d'un capitan en » herbe que d'un vrai gentilhomme. Te voilà bien » tel que tu es dans tes méchants moments. Com- » ment se fait-il que maître Wilhem t'ait vu ainsi » trois semaines de suite ? N'aurais-tu pas quelque » dette d'excuse à payer à ton peintre au sujet de » cette ressemblance ?..» voilà ce que mon parrain m'a dit, de sorte, maître Wilhem, qu'étant très puni de ma maussaderie par l'image fidèle que vous en avez faite, j'espère que vous ne me garderez pas rancune si j'ai manqué d'égards envers vous.

Le jeune duc mettait une telle bonne grâce dans la sincérité de cet aveu que le peintre se hâta de développer le Saint-Georges tout en répondant :

« C'est moi qui m'estimerais satisfait ci ce petit tableau pouvait vous fait oublier la déception que vous cause votre portrait. »

L'adolescent jeta un cri de surprise joyeuse en reconnaissant dans la figure du Saint-Georges ses propres traits, non plus gâtés par une méchante moue, mais au contraire idéalisés par une céleste expression de mansuétude.

Après des remerciements qui pour être confus et entrecoupés n'en avaient que plus de prix par la chaleur du débit et la familiarité de leur effusion, le jeune duc dit au peintre :

« Pourquoi le beau Saint Georges est-il si doux? On dirait que c'est à regret qu'il transperce le dragon.

— Oui, monseigneur, c'est précisément ce que j'ai voulu exprimer et voilà ce qui distingue la justice divine de la justice humaine. Celle-ci n'est que revanche et vengeance. Celle d'en haut ne frappe qu'à regret et le repentir la désarme. Oh ! monseigneur, est-ce que les princes chrétiens n'ont pas pour devoir d'imiter la clémence divine et leur plus belle prérogative, celle qui change les blasphèmes en bénédictions sur les lèvres des malheureux n'est-ce pas le droit de pardon ?

— Maître Wilhem, s'écria don Jorge, pourquoi pleurez-vous et tremblez-vous ainsi? Puis-je quelque chose pour vous ou pour les vôtres? Parlez, je vous en prie au nom de votre beau Saint Georges. »

Malgré cet encouragement, le teint espagnol du jeune duc s'assombrit pendant le récit de maître Wilhem. Après l'avoir écouté, don Jorge se promena gravement le long de la galerie, fit une pause devant les deux tableaux du peintre, et se dirigea enfin vers le coin reculé où son précepteur, le nez dans son Plutarque, arrondissait ses périodes castillanes, sans se douter de ce qui se passait autour de lui.

Maître Wilhem, qui les observait de loin, vit tressaillir le pédagogue à une question de son élève, qui ne parvint pas aux oreilles du peintre; elles ne distinguèrent que les mots suivants de la réponse du précepteur :

« Même dans l'antiquité... Scipion... Auguste.., leçon d'hier sur le grand Alexandre...

— Maître Wilhem, dit à très haute voix le jeune duc, attendez-moi un instant. »

Lorsque don Jorge reparut, il tenait dans sa main droite un parchemin scellé du grand sceau d'Espagne, et sa physionomie rayonnait d'une expression digne de rivaliser avec celle du Saint-Georges près duquel le peintre l'attendait :

« Voici, lui dit le jeune duc, la grâce pleine et entière de Guy Huygens. Je ne pouvais mieux employer la promesse que Son Eminence m'avait faite d'accomplir ma première demande, ni mieux vous remercier de la leçon que m'ont donnée mon portrait et celui de mon glorieux patron. »

S. BLANDY.

CHRONIQUE AGRICOLE

De l'alimentation des chevaux

Tourcoing, 2 mars 1891.

Le travail des chevaux est une des plus fortes dépenses que nécessite la culture des terres ; il faut pour une ferme de 45 hectares une attelée de deux forts chevaux. En comptant la nourriture, frais de maréchal, de charron, de bourrelier, de vétérinaire, l'usure, etc., cette attelée ne coûte, avec le conducteur, guère moins de 3.000 fr. par an, c'est 200 fr. par hectare ou le tiers des frais de culture.

Le cultivateur doit donc s'attacher à entretenir ses chevaux dans un bon état de santé et de vigueur; et il doit aussi rechercher la nourriture la meilleure marché,

L'analyse chimique indique jusqu'à un certain point la valeur nutritive de différentes substances employées; les plus usitées sont :

	Avoine	Fève	Maïs	Foin
Matières azotées p. %	10k6	25k8	10k7	6k4
» grasses	6 1	1 6	3 5	3 6
» carbonées	56 6	14 5	45 0	41 2

Leur valeur commerciale est de 19 fr. pour l'avoine, de 19 fr. pour les fèves concassées, de 17 fr. pour le maïs concassé et de 8 fr. pour le foin.

Mais ces matières ont rarement la composition nécessaires, seules, pour former un aliment complet, il faudrait pour cela qu'elles renferment pour chaque kilo de matière azotée, un 1/2 kilo de matière grasse et 5 kilos de matière carbonée; et ces aliments ne sont pas également digérés, ni assimilés, par l'organisme, comme on l'a dit, ce n'est pas ce qui est mangé qui nourrit mais ce qui est bien digéré.

C'est l'avoine qui remplit le mieux les conditions d'équilibre, et elle a la propriété dûe à son écorce de donner au cheval plus d'énergie et de vivacité; elle perd cette qualité, quand elle est convertie en pain ou en farine; malgré son prix parfois plus élevé, elle sera toujours la base de la nourriture du cheval.

La fève est meilleure marché par sa grande quantité d'azote, qui est double de celui des autres grains; elle est moins bien pondérée, elle manque de matière grasse, on la dit échauffante, ce qu'on peut corriger en lui administrant de la graine de lin bouillie; je me suis bien trouvé de mettre dans le coffre à avoine, de la graine de lin crûe, un décilitre par cheval et par jour suffit, son huile est exprimée par l'estomac, et le grain restant entier, facilite l'évacuation des intestins et empêche la constipation, accident assez commun chez les chevaux d'un bon tempérament; c'est néanmoins un bon aliment pour les chevaux âgés, ou qui font un travail pénible, elle procure de la résistance à la fatigue, les vieux cartons disent qu'elle donne du jarret; elle ne doit cependant pas dépasser le tiers de la ration.

Le Maïs, ce grain exotique, pour lequel il y a aujourd'hui un certain engouement, ne vaut pas, par sa composition, la moitié de la fève ; je ne saurais conseiller aux fermiers d'en employer; il est trop nuisible à leurs produits ; il en est entré par le seul port de Dunkerquen 1890, 194 millions de kilos.

L'orge composée des mêmes éléments que l'avoine, n'en a pas la propriété excitante.

Le son est rafraîchissant, il contient 12 0/0 de matière azotée, presque autant que la farine, il est peu nutritif, parce qu'il ne se dissout pas entièrement dans le tube digestif.

Ces grains farineux étant trop nutritifs proportionnellement à leur volume, on doit leur ajouter environ le même poids en hivernage coupée ou en foin, afin que l'estomac et les intestins soient lestes et bien remplis.

Autant le bon foin de prairie, bien récolté, est une excellente nourriture, autant celui de prairie ombragée ou fumée à l'excès ou mal récoltée est mauvais, il vaut moins que la bonne paille

On a proposé divers condiments pour exciter leur appétit, le meilleur est le sel, une pincée mise dans le picotin l'excite à manger et facilite la digestion.

Le bon entretien, les soins hygiéniques, la régularité dans les repas, la douceur dans leur conduite, sont aussi essentielles; deux hommes conduisant des chevaux de même force, faisant le même travail, avec une nourriture identique, l'un aura des chevaux en bon état et l'autre débiles. UN VIEUX FERMIER.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Elections au Tribunal de Commerce. — Dimanche a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix et à celui de Lannoy, l'élection d'un président au Tribunal de Commerce, en remplacement de M. Droulers-Prouvost, démissionnaire pour cause de santé, d'un juge suppléant pour deux années et d'un juge suppléant pour une année.

Les opérations étaient présidées à Roubaix, par M. Pierre Destombes, adjoint au Maire, qui était assisté de MM. Théodore Mahien et Joseph Decottignies, électeurs plus âgés, MM. Gustave Herbaux et Emile Nys, électeurs plus jeunes. Le bureau avait choisi M. G. Ghestemme comme secrétaire.

Commencée à dix heures, l'élection s'est terminée à quatre heures de l'après-midi. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants pour la ville de Roubaix :

Election d'un président : Electeurs inscrits 1636; nombre de votants 514; bulletins trouvés dans l'urne 522; majorité absolue 259; bulletins blancs 6. Ont obtenu : MM. Léon Motte 487; Henri Carissimo 13; Charles Junker 13; Tempnack 1; Achille Serépel, sénateur 1; Dumortier Cuignet, 1.

Election d'un juge suppléant pour deux années : Nombre de votants, 518; bulletins blancs, 6. Ont obtenu : MM. Henri Carissimo, 479 ; Léon Motte, 8 ; Charles Junker, 19 ; Jean-Baptiste Pennel, 1 ; Emile Picavet, 1; Henri Briet, 1 ; Louis Toulemonde, 1 ; J. Ernoult, 1; Emile Moreau, député. 1.

Election d'un juge suppléant pour une année : Nombre de votants, 514 ; bulletins blancs, 28. Ont obtenu : MM. Charles Junker, 446 voix ; Léon Motte, 11 ; Henri Carissimo, 19 ; Georges Masurel, 2 ; Louis Toulemonde, 2 ; Henri Carette, 1 ; Charles Dhalluin, 1 ; Alfred Desbonnets, 1; Eugène Ernoult, 1; Henri Deschamps, 1 ; Florin Chopart, 1.

Voici les résultats pour le canton de Lannoy. Nombre d'électeurs inscrits, 344; votants, 70.

Election d'un Président. — Ont obtenu : MM. Léon Motte, 69 voix; M. Dumortier, 1 voix.

Election d'un juge suppléant pour deux années. — M. Henri Carissimo, 68 voix; M. Henri Carré, 1 voix.

Election d'un juge suppléant pour une année. — M. Charles Junker, 70 voix.

En conséquence, M. Léon Motte ayant obtenu, à Roubaix et à Lannoy, 556 voix, est élu président, et MM. Henri Carissimo et Charles Junker, qui ont obtenu, l'un 547 voix et l'aut e 516, sont nommés juges-suppléants.

La station de carême à Notre-Dame. — Dans sa conférence de dimanche, le R. P. Boulenger a pris pour texte cette parole de Notre Seigneur : Je vous ai donné l'exemple, pour que vous agissiez de la même manière dont j'ai agi moi-même.

Rappelant la question qui a fait, il y a quelques années, le sujet d'un ouvrage, la vie vaut elle la peine de vivre? question qui est résolue le plus souvent dans un sens négatif, à cause de toutes les misères et de toutes les déceptions dont est pleine l'existence de l'homme. l'orateur a montré l'erreur commune des jugements formulés sur la vie.

C'est en prenant pour point de comparaison la vie de Jésus qu'on arrive à se faire une idée exacte sur cette importante question. Quatre caractères principaux de cette vie modèle ont été développés par le R. P. Boulenger.

Le premier est l'obscurité. Sur trente-trois ans, trente se sont écoulés dans l'intimité de la famille à l'abri de tous les regards du dehors. Ce caractère est une grande leçon pour les hommes dont la position sociale favorise les idées de grandeur et d'ambition et un motif puissant de consolation et de patience pour ceux qui se voient écartés du chemin des honneurs.

Le deuxième caractère est la pauvreté à laquelle Jésus-Christ s'est condamné, lors que, maître absolu de tout, il eût pu s'entourer de toutes les faveurs de la fortune. Par cet état volontaire il a montré à toutes les classes de la société le cas qu'elles devaient faire des richesses de la terre et leur a enseigné que le le bonheur ne pouvait consister en leur possession.

L'obéissance est le trois ème caractère que le prédicateur a fait ressortir dans la vie du Fils de Dieu. Plus que jamais l'exemple donné sous ce rapport par Jésus-Christ est digne de nos méditations. De nos jours, l'indépendance et l'affranchissement de toute autorité sont inoculés, dès l'âge le plus tendre, dans l'esprit de notre génération. Ces tendances menacent la société d'un cataclysme épouvantable. Le remède se trouve dans l'obéissance et dans la soumission à l'ordre établi par Dieu, obéissance et soumission, dont Jésus-Christ nous a donné un exemple sublime en se faisant, suivant la parole de saint Paul, obéissant jusqu'à la mort de la Croix.

Un quatrième caractère de la vie de Notre-Seigneur c'est son insuccès. Malgré l'excellence de son enseignement, malgré la multitude des bienfaits qu'il a semés sur sa route, malgré tous ses efforts, il a paru, aux yeux des hommes de son temps, avoir échoué dans son entreprise.

Grande leçon pour les hommes dont les bienfaits ne sont payés que par l'ingratitude de leurs semblables et pour ceux dont les vertus et la fidélité aux vrais principes les exposent aux persécutions.

Pour terminer, le R. P. Boulenger a montré que cet insuccès n'a été qu'apparent. C'est par sa vie obscure, pauvre et obéissante et par sa mort ignominieuse que Jésus-Christ a opéré la grande œuvre de la rédemption des hommes et la régénération du genre humain. Jérusalem qui triomphait le jour de sa mort, succombait quelque temps après, au milieu des horreurs du siège de Titus et la religion du divin crucifié commençait son ère glorieuse et triomphante. C'est en imitant les sublimes exemples donnés par Jésus-Christ que les hommes se préparent un avenir de gloire et de bonheur.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Achille Deledalle-Lemaitre, âgé de 35 ans, demeurant rue Richard-Lenoir.

Ses funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame, le mercredi 11 courant, à dix heures.

Remise d'une médaille. — Samedi soir, la société chorale la *Lyre roubaisienne*, s'est réunie pour offrir à son président, M. Pierre Créteur, une médaille d'argent et un diplôme d'honneur en remerciement des services qu'il a rendus à la société depuis 25 ans.

Un discours prononcé par M. Emile Leblanc, vice-président de la *Lyre Roubaisienne* a été très applaudi. M. Callewaert, président du *Choral Eiffel*, a offert un bouquet à M. Créteur, qui a répondu par quelques mots aimables aux marques de sympathie dont il était l'objet.

Félicitations aux agents Huyghe et Calonne. M. Weltner, procureur de la République à Lille, vient d'adresser à M. Barroyer, commissaire central, une lettre dans laquelle il le prie d'adresser ses félicitations aux agents de sûreté Huyghe et Calonne pour l'intelligence et l'énergie qu'ils ont montrées dans la découverte des auteurs des vols de laines.

La Mi-Carême à Roubaix. — Messire Phébus, roi du ciel bleu — comme disent les poètes populaires — n'a pas favorisé la Mi Carême de ses rayons. Ni soleil, ni azur. Au contraire, une pluie qui s'est mise à tomber vers deux heures, et qui n'a cessé toute l'après-midi. Les promeneurs, en dépit du mauvais temps, ont afflué dans les principales artères : vers cinq heures, c'était un fourmillement dans la rue de la Gare, la Grand'Place et la Grand'Rue — mais les masques étaient relativement peu nombreux, et, sauf quelques rares exceptions, les costumes manquaient d'originalité et de fraîcheur. Ajoutons-le franchement : tout ce monde, déguisés comme simples promeneurs, personne n'avait l'air de s'amuser outre mesure.

Comme nous l'avions annoncé, sept chars ont fait leur sortie : nous ne dirons pas qu'ils rivalisaient entr'eux de beauté et d'originalité; ils ont paru plus insignifiants les uns que les autres. Aucune note neuve. L'éternel rabattu. Le simpirternel banal.

Citons le char des *Coq'leux*, dont voilà la chanson :

Quim les coq'leux ont fini leu parti,
C'hest à carte qu'in les vos jeus,
Et tous les dimanches c'hest ainsi,
Jusqu'à l'erriraite au cabaret.
In rintrant à l'loge si leu fimme
Bertonne elle attrapeinne tartaine.
Et t'chaut qui ont tous perdu leu sous
Leu fimme est attrapé po cou.

REFRAIN

Coq'leux, coq'leux,
A oué t'a du plaigi,
Et t'est heureux
T'chau qu'tin coq a gaingni.

La *Société des Forçats* s'exhibait sur un char tout de rouge drapé ; on y voyait des citoyennes également vêtues aux couleurs rouges et coiffées du bonnet phrygien. *Travail, Loisir, Repos*, tel était le titre de leur chanson : nous en citons un couplet :

Partout l'on ne voit que misère
En France ainsi qu'à l'Etranger
La race de l'homme dégénère
Par le travail mal dirigé
Pour éviter grèves et chômages
Pour tout à chacun travailler
Diminuer les heures d'ouvrage
C'est le remède pour l'ouvrier.

La *Jeunesse de l'Epeule* chantait *L'avant-garde de l'avenir*; c'est un des chants qui ont obtenu le plus de succès. Voici le refrain qu'on répétait en chœur :

Nous saluons d'un cœur patriotique
Tous les enfants au dévouement sacré
Car s'ils travaillent c'est pour la République
La liberté!

Le char des « ménages imbrongis », monté par les *Amis Réunis du Bas-Salé*, au Pile, se distinguait par des excentricités d'un aloi plus ou moins bon. Le char des Fourneaux éco-comiques était monté par la jeunesse du Fort-Scoen : la jeunesse dudit fort chantait une chanson dont voici le refrain :

Pour l'ouvri j'dis qu'chest bin
Sans s'ocuchuser du marché
Y peut mingerfoit bin
Du rata à bon marché.

Les amis réunis de « l'arrivée » de Fontenoy, avaient également [illegible] au château, » au une scène de [illegible] ment un char qui représentait [illegible] ménage ; l'homme et la femme se battaient [illegible] en musique. Pourquoi? Les couplets d'une chanson — nous en citons un — l'expliquaient au public :

Y a un an a Sainte-Anne
Que j'ai fait c'ba le action
D'aus qu'j'ai pris cha pou femme
Je tin pus sus mes fauxrons
Ché qui lui fo pon d'ouvrage
Et même rin faire din m'ajon
A m'nez vetti sin visag
Cha dort les trois qua la du temps

Les sociétés à pied ont été très nombreuses; il serait fastidieux d'en faire l'énumération complète ; qu'il nous suffise de citer celles qui ont excité le plus la curiosité.

Les sculpteurs « fin de siècle », représentés par les chevaliers du radis-noir ont été particulièrement remarqués. Voici un des couplets qu'ils chantaient :

Quand dans la capitale
Hier encor' nous sculptions,
L'un sa blanche Vestale,
L'autre son Cupidon,
Nos collègues fidèles
Se mirent tous en frais
De prendre des modèles
Dans la ville de Roubaix.
Nous sommes tous en quête
Pour le prochain salon.
D'une femme bien faite
De la tête au talon.
Or il paraît qu'en ville
Rien qu'en se promenant,
Ce n'est pas un' ma's nille
Qu'on trouve facil'ment.

Un groupe d'amis du boulevard de Metz chantait une romance ayant pour titre : *Un ménage raccordé*

La jeunesse du Raverdi exécutait une chansonnette appelée *l'Buvette de l'grande pinte*, dont voici le refrain :

Pour rigoler
Roubaignos j'dos vous l'dire
Si vous passez
V'nez à l'grand pint' de bire

La chambre syndicale du peignage mécanique avait elle aussi sa complainte sur le *Syndicat*, qui se terminait ainsi :

Ouvriers du peignage
De tous les corps d'état
L'on d fend votre ouvrage
A notre syndicat.

Une section des *Mélomanes Roubaisiens* avait formé un groupe représentant des garçons charcutiers qui chantaient à gorge déployée le quatrain suivant, groupés autour d'une bannière portant cette inscription : Disciples de St-Antoine ;

Honneur à toi noble bannière
Saucissons pendus en grelots
De tes produits la charcutière
Sera fière de tes échos.

Un certain nombre de jeunes gens du quartier de l'Epeule, dans une chanson intitulée : *Les Joyeux Compagnons*, proclamaient les parfums de la Savonnerie du Congo; voici leur refrain :

Avec la Patrie,
Vaillante et Chérie,
Dans nos chants joyeux
Disons l'excellence
Du parfum de France
Qu'on aime le mieux
Congo précieux
Hourra pour tes succès heureux.

La savonnerie Ferraille de Croix avait, elle aussi, ses chanteurs, en habit noir. Qu'on en juge plutôt :

De Croix j'prenais l'train pour Paris
Et j'espérais être tranquille
Mais vite je fus bien surpris
Un homme a la parole facile
D'suite nous paria de visage frais
De savons au parfum remarquable
De beaux savons, de bons de vrais,
Et plus endiablé que le diable.
A coeine nous roulions sur le rail
Le brigand d'une voix qui s'éraill'
Nous dit pas de savon qui vaill'
Le merveilleux savon Ferrail'.

Un groupe qui a encore été très applaudi est celui des *Paquenoutes* avec sa chanson de *M. Paquenoute* dont voici un extrait :

Y est' dans min quertier
Eun' espèce de p'tit rentier
Vous direz sans doute
Ch'est p'tête un bon garchon
Mais qu'il a un drôl de nom
Monsieur Paquenoute.

Citons encore comme nouveautés : *Les maîtres de danse*, chantés par la chorégraphie roubaisienne ; *La Bra'rie de l'Alouette*, par la Société des Bons-Enfants, de l'Epeule; *L'retour du naturalisé*, par les vrais zigues ; *Les Académiciens roubaisiens*, par les Amis-réunis de l'Epeule; *Les chiffonniers de Paris*, par des jeunes gens de la rue Archimède; *Les Tchins ratis*, par une société du Cul-de-four ; *Les pierrots de l'Avenir*, chanson nouvelle, composée sur un air nouveau, inspiré par l'air du canal, par un maître-nageur habitant rue de la rivière, cour jet d'eau, quartier de l'océan, etc., etc.

Malgré le mauvais temps qui a persisté, les rues, dans la soirée, ont été très animées ; les masques étaient nombreux et les cafés et les bals regorgeaient de monde.

Un jeune voleur qui se fait prendre. — Il y a quelques jours, des malfaiteurs avaient enlevé un tuyau d'aérage de 1 m. 50 que l'on venait de placer et en avaient laissé la partie inférieure. Samedi soir, une femme habitant la cour Caën, rue de Tourcoing, où ce vol avait été commis, vit venir deux jeunes enfants qui, sans souci de se voir découverts, se mirent à décrocher le reste du tuyau.

Une voisine s'aperçut du fait et, sans donner l'éveil aux jeunes filous, courut prévenir un agent.

Lorsqu'ils virent poindre le képi de l'agent tous leux prirent la fuite, mais l'aîné a pu être rejoint. Il a déclaré se nommer Arthur Delamotte, âgé de 15 ans et habiter la rue de Toulouse. Son camarade qui a réussi à fuir s'appelle Eugène Develle et demeure rue de la Rondelle. Delamotte a été écroué au dépôt de sûreté.

Un vol rue de Tourcoing. — Dimanche matin, les agents de sûreté Berte et Réville, passant rue Daubenton, rencontrèrent un individu nommé François V..., marchand de chiffons et brocanteur, qui portait un sac contenant une trentaine de kilos de tuyaux de plomb, coupés en morceaux.

Flairant un vol, les agents le questionnèrent. V... leur répondit qu'il venait d'acheter ces tuyaux à un homme de la rue Grétry, nommé Charles Vanbruwaene, homme de peine à l'établissement du gaz, qui, à son tour déclara les avoir eus, parce qu'on ne pouvait plus s'en servir. Une enquête fut aussitôt ouverte et elle apprit que les dires de Vanbruwaene étaient faux. Il a été, en conséquence, arrêté et conduit à la prison.

Une arrestation. — Un nombreux rassemblement s'était formé samedi soir autour d'un individu que l'on croyait en proie à une attaque d'épilepsie. Conduit au poste par l'agent Bouillard, l'inconnu ne tarda pas à déclarer qu'il se nommait François Penssaert et qu'il était exposé de France. Son indisposition n'était pas grave et il l'avait contractée dans un estaminet du coin. Il sera conduit à Lille lundi matin.

Accident sur un char. — Un accident, qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit, dimanche vers deux heures, dans la rue de l'Epeule.

Le char d'une société de la rue de Croix était arrêté en face de la teinturerie de M. Emile Roussel quand, plusieurs des masques qui s'y trouvaient, ayant voulu accompagner leurs chants de danses, une secousse se produisit et les gradins se brisèrent. Toutes les personnes qui étaient sur le char ont été renversées les unes sur les autres, mais aucune n'a été blessée.

Touffiers. — Un incendie a éclaté, dans la nuit de samedi à dimanche, et a détruit deux maisons d'ouvriers et une grange abandonnée. Malgré les secours apportés on n'a pu se rendre maître du feu et il n'est rien resté des bâtiments.

Refuge de nuit. — *Nuit du 7 au 8 mars* — Journaliers, 7; fileurs, 2; boucher, 1; boulanger, 1; terrassier 1; cordonnier, 1; coiffeur, 1; maçon, 1; mineur, 1; forgeron, 1; maréchal, 1. Total : 18.

Peu de médicaments pectoraux pourraient fournir en leur faveur des attestations aussi imposantes par leur nombre et par la valeur des *médecins illustres* qui les ont données, que la *Pâte Regnauld*; et, lors qu'on peut citer entre autres, MM. Récamier, médecin de l'Hôtel-Dieu; Boullon-Lagrange, directeur de l'école de Pharmacie; Parisel, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine; de Guise, chirurgien-chef de l'hospice de Charenton; Dr Doin, médecin de la société de prévoyance, etc., etc, on ne saurait être plus ex gesant. 25591d

Une autre appréciation d'un Médecin !

Corlay (Côtes-du-Nord), le 23 mai 1890. — J'ai expérimenté vos Pilules Suissses, tous les malades auxquels je les ai prescrites n'ont eu qu'à s'en louer, Je vous autorise à livrer mon appréciation à la publicité.
25890 1 Docteur GUERIN, médecin

Travaux à l'aiguille. — Leçons et cours particuliers par Mme Verdonck, 16, rue de l'Industrie. 51046

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

9 MARS 1728. — Arrêt du Conseil d'État faisant très expresses défenses aux voituriers et bourgeois de Lille, d'exiger aucun droit sur les commandes, apportées du bourg de Roubaix et de ses dépendances, dans la dite ville de Lille, pour y être teintes, apprêtées ou vendues en gros, à peine de concussion. — Depuis 1696, les corporations de Lille levaient, sur les pièces de Roubaix, un impôt de 3 patars pour droit de plomb, et voulaient doubler ce droit quand les pièces dépassaient cinquante aunes. C'était grever les manufacturiers de Roubaix d'un impôt annuel de plus de 9.000 livres : aussi aimèrent-ils mieux courir les risques d'un procès que de se soumettre à cette nouvelle exigence des Lillois. Le prince de Soubise et les quatre baillis hauts-justiciers de la Châtellerie de Lille prirent fait et cause pour eux. Leurs efforts furent couronnés de succès, comme l'on voit par l'arrêt que nous citons. (Th. Leuridan, *Histoire de Roubaix*, t. V, p. 70).

9 MARS 1800. — Le *Moniteur* publie la teneur du traité de commerce signé, le 23 janvier avec l'Angleterre et qui substituait, aux prohibitions, des droits dont le maximum ne pourrait dépasser 30 0/0. — Les organes du Gouvernement s'étaient attachés à dissiper les inquiétudes en assurant que la protection qui avait été laissée aux manufactures nationales était suffisante. Ils opposaient aux craintes des industriels les deux expositions universelles de Londres et de Paris. La déclaration de l'Empereur au corps législatif attestait que le chef de l'État n'avait point été ébranlé par les réclamations que le traité avait soulevées et lorsque le *Moniteur* publia la teneur de ce traité, les polémiques de la presse avaient déjà perdu de leur vivacité. Si les défenseurs des prohibitions ne se résignaient pas encore, ils se contentaient d'en appeler à l'avenir et de laisser à l'expérience la tâche de justifier leurs prévisions et leurs craintes. (Th. Leuridan, *Histoire de Roubaix*, t. V, p. 254).

TOURCOING

Une mort émouvante. — Madame Marie Gay, âgée de 55 ans, femme Jean-Baptiste Breux, demeurant au Blanc-Seau, rue de Croix, n. 52, avait pris chez elle les deux petits enfants de sa fille, cabaretière à Roubaix, pendant le temps que devaient durer les réparations qu'on devait faire à l'estaminet. Dans la nuit de vendredi à samedi, vers trois heures du matin, le plus jeune des enfants se mit à pleurer, et la bonne grand'mère le prit et descendit dans la cuisine, pour lui faire chauffer du lait.

Longtemps après, le mari entendant toujours crier l'enfant, se leva à son tour et trouva son petit-fils sur une chaise. Il appela, alla voir dans les places, monta au grenier et descendit enfin à la cave. Il trouva sa pauvre femme tombée à la renverse, les jambes sur les dernières marches de l'escalier, et ne donnant plus signe de vie.

M. Dupont-Chopart, qui a fait les constatations, n'a remarqué aucune trace de blessures. Mme Breux avait, suivant l'expression populaire, *le sang lourd* et s'endormait aussitôt assise auprès du feu. On peut donc conjecturer que la mort n'a pas été causée par la chute, mais plutôt par un coup de sang ou congestion cérébrale.

La réunion des commissions des finances et de la voirie est pour le *mardi 10* et non pour le *lundi 9*.

Adjudications. — Il sera procédé, le jeudi 26 mars, à trois heures de relevée, dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville, à l'exécution des feux, à l'adjudication en 6 lots, de la vidange des citernes des établissements municipaux de Tourcoing, pendant l'année 1891, du 1er janvier au 31 décembre :

1er lot : Les écoles de la Croix Rouge. 2me lot : Les écoles du Blanc Seau. 3me lot : Les écoles du Flocon, rue du Dragon, rue de Lille et rue Neuve, 4me lot ; Ecole rue du Calvaire, St-François et institut Colbert. 5me lot : Hôtel-de-ville, Conditionnement, Vieille-Mairie, Académie de musique, Bureau de mesurage, Ecoles de la rue des Orphelins, de la place Charles-Roussel et des cinq-voies. 6me lot : Groupe scolaire de la rue Houchard.

Les suites d'un combat de pinsons. — Un cabaretier de Tourcoing, ancien marchand de lait, est amateur passionné de pinsons. Il travaille à Roubaix et il paraîtrait que ses semaines passent en paris de toutes sortes. La femme, qui n'a que le produit du cabaret pour élever ses trois enfants, a bien souvent sujet de faire entendre de justes reproches.

Dimanche de grand matin, le mari était parti avec sa cage, pour un concours en pleine campagne. On sait qu'en cette occasion, on n'emporte pas seulement les combattants ailés, mais aussi de nombreux litres de genièvre, qu'on vide jusqu'à la dernière goutte.

Vers midi l'homme rentra complètement ivre. Aux observations de sa femme, il répondit par un coup de pied, et la malheureuse eut le bras gauche cassé net, près du coude. Il ne se contenta pas de cela, le misérable l'empoigna et la jeta sur la rue, ferma la porte à clef et se remit à boire avec un de ses compagnons !..

Cet homme est infirme. L'arrestatinn sera-t-elle maintenue? La femme ne porte pas plainte.

Chronique du tir. — La société des *Carabiniers de la Nouvelle Aventure* a ouvert dimanche dernier un concours trimestriel entre sociétaires.

Ce concours comprendra 16 séances de tir, les dimanches et lundis et se clôturera probablement le 20 avril prochain.

Une somme de 200 francs est affectée à ce concours et sera divisée en prix qui consisteront en argenterie et en porcelaine.

« La Tourquennoise ». — On sait que dans sa séance du 26 novembre dernier, dit le *Carabinier Gymnaste*, la société de gymnastique et d'armes *La Tourquennoise* avait sursis à la nomination d'un vice-président. Cette société réunie le 5 courant en assemblée générale, a nommé vice-président M. Debrabant, qui était membre de la Société depuis sa fondation et qui sort de l'école de Joinville-le-Pont.

Dans la même réunion, il a été décidé que la Société offrirait dans son local, une fête à ses membres honoraires dans la seconde quinzaine d'avril; le Comité qui doit se réunir sous peu en fixera définitivement la date.

Désagréable mésaventure. — A la date du 5 mars, le juge d'instruction de Grenoble lançait un mandat d'arrêt, sous l'inculpation de vols ou de complicité, commis par des militaires, contre le nommé Pierre-Arthur Mehuys âgé de 25 ans, coureur, né à Lille, et qu'on savait avoir demeuré à Tourcoing. M. Pannier, chef du service de la sûreté, se mit